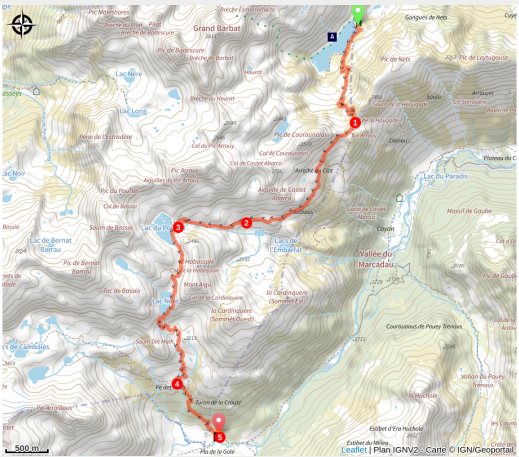


Etape 2 : du refuge d'Ilheou au refuge Wallon-Marcadau

Cauterets



Massif de rodhodendrons près du lac du Pourtet



Une étape courte pour entrer dans la lumineuse vallée du Marcadau par les hauteurs, avec une belle collection de lacs à la clé.

Sans jamais descendre sous la cote des 2000 m d'altitude, cette belle traversée entre refuges permet d'aborder la vallée du Marcadau de façon originale. Après un réveil tonique à l'abordage du col de la Haugade, c'est une journée aux découvertes permanentes qui s'annonce dans le riche vallon du Pourtet. Lacs de toutes tailles, replats herbeux et fleuris, parterres de blocs rocheux et fulgurance cristallines seront vos compagnons de marche au fil d'une journée facile jusqu'au site rieur du plateau de la Gole et de son refuge Wallon-Marcadau

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 9.6 km

Dénivelé positif : 627 m

Difficulté : Moyen

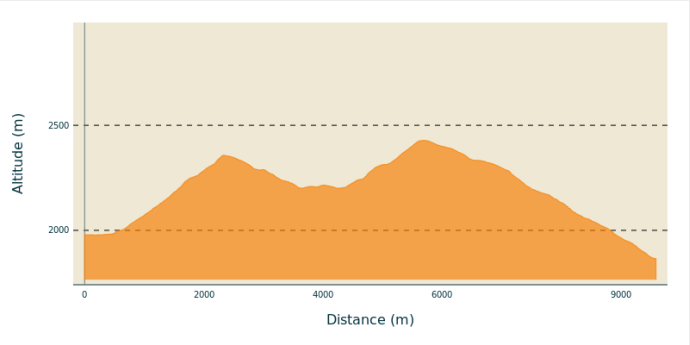
Type : Traversée

Thèmes : Faune, Lac

Itinéraire

Départ : Refuge d'Ilheou
Arrivée : Refuge Wallon-Marcadau
Communes : 1. Cauterets
2. Estaing

Profil altimétrique



Altitude min 1865 m Altitude max 2428 m

Du refuge d'Ilhéou (1988 m), emprunter le sentier qui longe le lac Bleu par la gauche en direction du cirque du Courounalas et du col de la Haugade (panneau). A moitié-lac, le sentier commence à s'élever sur la gauche, entre landes à rhododendrons et pentes d'éboulis. Après une traversée, une dernière série de lacets, souvent dans des blocs, grimpe sous le versant nord du pic de Courounalas.

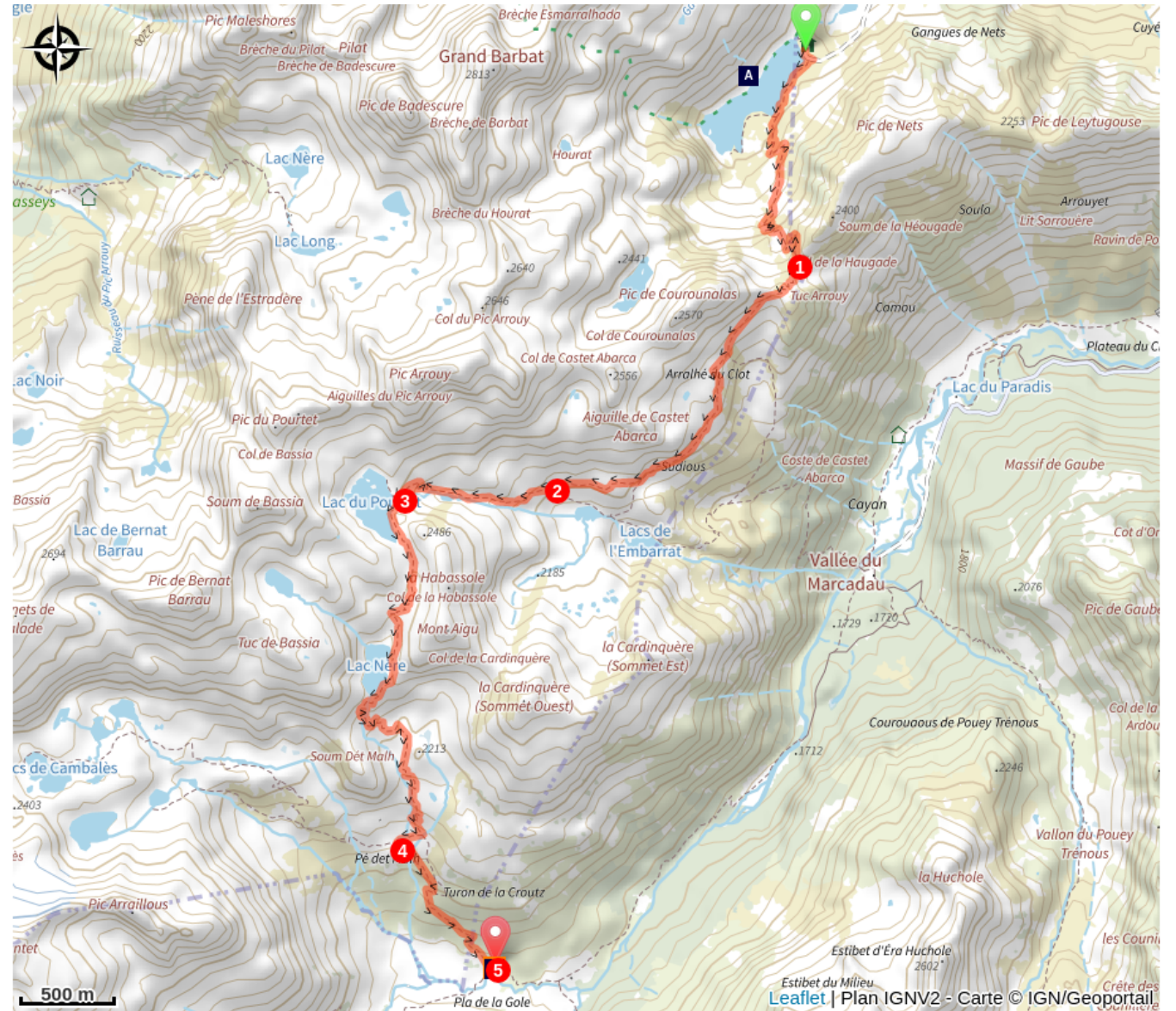
1. Au col de la Haugade (2311 m), la vue s'ouvre sur la vallée du Marcadau. Continuer à monter à droite, dans l'herbe rase, sur le sentier qui rejoint un nouveau col sans nom, très proche, entre Tuc Arrouy et arête orientale du Courounalas. Passer ce col (2378 m) et suivre la bonne trace qui descend légèrement en dominant une combe encombrée de blocs de granit. Laisser une vague sente y descendre (2288 m) et prolonger cette longue traversée descendante jusqu'à passer au pied de l'arête des aiguilles de Castet Abarca. Longer la paroi des falaises et rester en balcon sur le vallon du Pourtet. Juste après un rognon rocheux, à l'intersection en Y, garder à droite le sentier qui remonte légèrement vers un petit plateau herbeux, puis il traverse à flanc au-dessus du lac supérieur d'Embarrat.
2. Intersection (2220 m) avec le sentier venant du Pont d'Espagne : monter en face sur ce nouveau sentier ; frôler ainsi deux laquets, puis des lacets sur la droite vous hissent au sommet d'un ressaut.
3. On y découvre le lac du Pourtet (2420 m), dans lequel se reflètent les aiguilles du pic Arrouy. Longer le lac vers la gauche par une petite corniche (passage étroit). Le sentier descend ensuite dans une cuvette (abri sous roche à droite) et découvre vite le lac Nère. Traverser son déversoir et descendre une série de gradins sur l'unique sentier.
4. A l'intersection de Pé det Malh (2043 m), le sentier de gauche prolonge la descente jusqu'au refuge du Marcadau. Si l'on a du temps, on peut aussi choisir de se confier au sentier de droite, en aller et retour, pour rejoindre les lacs de Cambalès (1h40 de marche supplémentaire). Depuis Pé det Mailh, la descente vers le refuge s'opère en longeant la lisière d'un bois de pins sylvestres, puis au cœur du bosquet jusqu'à découvrir la chapelle qui précède le refuge.
5. Refuge Wallon-Marcadau (1865 m).

A photograph of two ibexes on a rocky, grassy mountain slope. One ibex is in the foreground, facing left, while the other is slightly behind and to the right, facing right. They are both looking towards the right side of the frame. The background shows a steep, rocky hillside with sparse vegetation and a clear blue sky.

Crédit : (c) A. Garnier - Parc national des Pyrénées. Bouquetin ibérique



Crédit : (c) Office de Tourisme de Cauterets



Le refuge Wallon-Marcadau (B)

Toutes les informations pratiques

**En coeur de parc**

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



**Recommandations**

> En début d'été, se renseigner (Office de la Montagne) sur la présence prolongée de névés aux passages de cols avant de s'engager sur cette randonnée itinérante.

> Possibilité de rallonger la journée par un aller et retour vers les lacs de Cambalès (point 4).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

**Lieux de renseignement**

Office de la Montagne de Cauterets
Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS
montagne@cauterets.com
Tel : +335 62 91 02 83
<http://www.cauterets.com>

